

LE NOM NE FAIT PAS L'HOMME

Se servir aujourd'hui du nom de **MEDECIN** et de son prestige politique encore vivace pour obtenir le vote des électeurs qui lui ont si souvent fait confiance est une **escroquerie morale**.

Jacques MEDECIN n'est pas l'héritier politique de Jean MEDECIN : **il le trahit**.

INCONDITIONNELLEMENT « CONTRE »

Pendant dix ans, **son antigaullisme déclaré** (tous ses éditoriaux dans son journal « FLASH », toutes ses communications au Bulletin Municipal, toutes ses déclarations politiques en sont témoignage), **son opposition au gouvernement** et **son ardeur pour renverser le régime** sont présents à toutes les mémoires. Depuis qu'il est parlementaire, ses votes systématiques et inconditionnels contre le gouvernement chaque fois mêlés aux bulletins des **communistes** le confirment.

Jusqu'à la dernière motion de censure qu'il vota pour précipiter les événements et faire tomber le gouvernement ouvrant ainsi **une crise de régime** : MM. MITTERRAND, DEFFERRE, Guy MOLLET et WALDECK-ROCHET avaient clairement fait entendre leurs intentions durant la séance télévisée à l'Assemblée nationale que tous les Français ont pu suivre sur leurs écrans.

IL APPROUVE LE « POUVOIR DE LA RUE »

Il a approuvé les grèves politiques organisées après les premières insurrections, **approuvant par là le « pouvoir de la rue » dirigé par des spécialistes** préparés de longue main par le parti communiste totalitaire.

En décembre 1965, il votait et faisait voter MITTERRAND aux élections présidentielles.

En 1968, il approuvait la déclaration de création illégale d'un **gouvernement insurrectionnel provisoirement** présidé par ce même personnage, préparant ainsi la voie à la dictature du communisme.

Son absence remarquée à la manifestation spontanée des Niçois républicains et patriotes le 1^{er} juin 1968 pour la défense de la République en est l'irrécusable témoignage.

Trahissant la ligne politique républicaine et libérale de Jean MEDECIN, aveuglé par un antigaullisme passionnel, il a failli entraîner, par son vote, le pays dans une effroyable et sanglante tragédie.

IL TRAHIT SON MANDAT

Alors que le **danger est toujours là, que l'insurrection est entretenue, que le parti communiste est prêt à recourir à l'illégalité pour s'emparer des pouvoirs**, comment peut-on faire confiance pour défendre les libertés et la République à un homme qui, se parant des vertus de son père, **ne les possède aucunement** et, par son vote, sera prêt, **demain comme hier**, à entraîner la France dans une abominable aventure ?

Quelle machination trompeuse que d'espérer se faire élire par les Niçois désireux d'ordre, de liberté et de paix pour voter ensuite au parlement dans le sens opposé au mandat qu'ils lui ont confié...

Supercherie malhonnête que de se servir d'un nom inspirant le respect pour obtenir un succès électoral !

Si Jacques MEDECIN ne portait pas ce nom respecté, personne ne songerait plus un seul instant qu'il puisse représenter au Parlement cette circonscription comme défenseur de l'ordre, de la liberté et de la légalité républicaine ! ...

Les Niçois attachés à la vérité et à l'honnêteté déjoueront cette **honteuse tromperie**, les Niçois qui ont connu Jean MEDECIN et restent attachés à son prestige déjoueront **cette détestable trahison !**